SNUDI-FO

SNUIpp-FSU

Mercredi 16 janvier, 150 collègues se sont rassemblés devant la Direction Académique à l'appel du SNUDI-FO et du SNUipp-FSU pour exiger l'abandon du projet Peillon sur les rythmes scolaires.

A la sortie de l'audience avec le Directeur Académique, le SNUDI-FO, le SNUipp-FSU et les collègues rassemblés ont décidé d'appeler les enseignants de Vaucluse à manifester pour porter cette même revendication auprès du Préfet de Vaucluse.

Le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU appellent donc les enseignants de Vaucluse à manifester mercredi 23 janvier à 10h30 devant la Préfecture pour réaffirmer leur opposition au projet ministériel de réforme des rythmes scolaires et réclamer son abandon.

Le projet ministériel n'est pas acceptable :

- Il ne comporte aucune amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et n'améliorera pas leur réussite scolaire.
- Il dégrade les conditions de travail des enseignants.

Les organisations syndicales signataires exigent le respect du statut national d'enseignants fonctionnaires d'Etat et le maintien du cadre national et laïque de l'Ecole Publique :

- Les obligations de service des enseignants doivent rester sous la seule responsabilité de l'État.
- Non à toute confusion entre le scolaire et le péri-scolaire, à toute tutelle et toute ingérence des élus politiques locaux dans le temps scolaire et sur les Obligations Règlementaires de Service des enseignants.

Le projet de loi sur la refondation de l'Ecole renvoie régulièrement à la rédaction de décrets à venir dont le ministère ne communique pas la teneur. Ce procédé n'est pas acceptable.

Les organisations syndicales signataires revendiquent l'abandon de l'Aide Personnalisée comme des Activités Pédagogiques Complémentaires annoncées et le rétablissement de la place et du rôle des RASED, le recrutement, la formation et la création de postes à la hauteur des besoins en maîtres E, G et psychologues scolaires.

Le SNUDI-FO et le SNUipp-FSU appellent tous les collègues à un rassemblement devant la préfecture

mercredi 23 janvier 2013 à 10h30

Une audience est demandée au Préfet.

Avignon, le 16 janvier 2013